

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2014

A 18H30

Le Conseil, régulièrement convoqué, est présidé par Monsieur Philippe ARDHUIN, Maire.

Appel nominatif des Conseillers Municipaux :

Tous présents.

Procurations :

- Monsieur BALDOCCHI donne procuration à Monsieur ARDHUIN
- Monsieur BOYER donne procuration à Madame TARDY

Secrétaire de Séance :

La proposition de Monsieur Michel BOISRAME est approuvée à l'unanimité.

Monsieur Le Maire propose que les différents votes s'expriment par scrutin public et main main-levée. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Madame TARDY demande la parole afin de faire connaître les positions du groupe « SIMIANE ENSEMBLE » :

- « Les élus siégeront dans une opposition constructive, attentive à la notion d'intérêt général. Ils s'impliqueront dans les commissions municipales pour apporter leur point de vue, celui de la solidarité, de l'action sociale et du développement durable ».

Madame TARDY précise que la passation des dossiers entre les adjoints sortants et entrants s'est passée au mieux.

Ce point de la déclaration de Madame TARDY suscite une très vive réaction de Madame CACCAVELLI qui en conteste le bien-fondé, la transmission des dossiers relatifs aux Ecoles n'ayant fait l'objet de la moindre concertation.

Après un échange verbal soutenu, Monsieur Le Maire estime que, globalement malgré quelques problèmes, les contacts et les échanges ont été conformes à ce que doit être la concertation au sein de la structure communale des élus.

On passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR N°1 : DELEGATION DONNEE AU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 :

Seul le point 15 suscite un débat, les élus de la liste « SIMIANE ENSEMBLE » demandant son retrait.

Après échange des points de vue, Monsieur Le Maire propose la rédaction suivante de ce point 15 :

- D'exercer au nom de la Commune les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme que la Commune en soit titulaire ou délégataire.

Vote :

- POUR : 23

- CONTRE : 6

- ABSTENTION : 0

ORDRE DU JOUR N°2 : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNIICPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT SIMIANE /BOUC-BEL-AIR (SIPA) :

Vote :

- POUR : 23

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 6

ORDRE DU JOUR N°3 - DESIGNATION DE L'ELU QUI SERA EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE :

Vote :

- POUR : 23

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 6

ORDRE DU JOUR N°4 : DESIGNATION DE DEUX MEMBRES : UN TITULAIRE, UN

SUPPLEANT AU SEIN DU SABA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Arc) :

Vote :

- POUR : 23

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 6

ORDRE DU JOUR N°5 : DESIGNATION DE DEUX DELEGUES – UN TITULAIRE ET UN SUPPLEANT – COMMUNES FORESTIERES - :

Vote :

- POUR : 23

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 6

ORDRE DU JOUR N°6 : CONDITIONS D'EXERCICE DES MANDATS LOCAUX. FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS MUNICIPAUX :

Monsieur Le Maire précise que les Adjoints et les Conseillers délégués percevront une indemnité égale.

A une question de Monsieur ARNAUD qui s'étonne qu'il n'y ait pas de délégué à l'Economie, Monsieur Le Maire répond que Monsieur Michel BOISRAME aura en charge le tourisme et l'économie, mais que ce dernier n'a pas souhaité être indemnisé.

Vote :

- POUR : 23

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 6

ORDRE DU JOUR N°7 : DESIGNATION DE TROIS DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GRAND VALLAT - BOUC – CABRIES – SIMIANE (SIGV) :

Vote :

- POUR : 23

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 6

ORDRE DU JOUR N°8 : DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE AU SEIN DE LA CLE (COMMISSION LOCALE DE L'EAU) :

Vote :

- POUR : 23

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 6

ORDRE DU JOUR N°9 : DETERMINATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL QUI VONT SIEGER AU CCAS :

Vote :

- POUR : 29

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

ORDRE DU JOUR N°10 : ELECTION DES MEMBRES DU CCAS POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Vote :

- POUR : 29

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

ORDRE DU JOUR N°11 : DESIGNATION DES MEMBRES-COMMISSIONS COMMUNALES :

- Commission des Finances :

Vote :

- POUR : 29
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

- Commission Economie :

Vote :

- POUR : 29
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

- Commission urbanisme-sécurité :

Vote :

- POUR : 29
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

- Commission social – 3^{ième} Age :

Vote :

- POUR : 29
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

- Commission tissu associatif :

Vote :

- POUR : 29

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

- Commission Sport :

Vote :

- POUR : 29

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

- Commission transports :

Vote :

- POUR : 29

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

- Commission voirie-travaux :

Vote :

- POUR : 29

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

- Commission Environnement – développement durable :

Vote :

- POUR : 29

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

- Commission culture :

Vote :

- POUR : 29

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

**ORDRE DU JOUR N°12 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES : CAO :**

Vote :

- POUR : 29

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

**ORDRE DU JOUR N°13 : CONVENTION POUR L'ENLEVEMENT DES TAGS, GRAFFITIS ET
AFFICHES SAUVAGES ENTRE LA COMMUNE DE SIMIANE COLLONGUE ET LE PROPRIETAIRE
OU SYNDICS D'IMMEUBLE :**

Vote :

- POUR : 29

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

ORDRE DU JOUR N°14 : DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DES BDR (SMED 13) :

Vote :

- POUR : 23

- CONTRE : 6

- ABSTENTION : 0

ORDRE DU JOUR N°15 - DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE DE SIMIANE COLLONGUE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS D'AIX (CLET) :

Vote :

- POUR : 23

- CONTRE : 6

- ABSTENTION : 0

Le Maire,

Philippe ARDHUIN